

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **36 (1999)**

Heft 1391

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le salaire de la peur ne fait pas de gagnants

DIFFICILE DE COMPRENDRE, au lendemain du vote sur l'assurance maternité, les raisons de l'échec. Il faudra attendre quelques semaines, le temps que s'émousse l'amertume et que tombent les résultats du sondage Vox réalisé régulièrement après chaque votation. Seules ces indications permettront d'identifier les points de résistance et d'élaborer une réponse efficace.

Mais déjà le témoignage de celles et ceux qui ont participé aux débats de la campagne référendaire signale quelques pistes. Comme un leitmotiv se sont exprimées les craintes quant à l'avenir des assurances sociales. Or un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. L'acceptation du relèvement de l'âge de la retraite des femmes dans le cadre de la 10^e révision de l'AVS, le rejet de mesures d'économie même modestes

dans l'assurance chômage et le net refus ce dimanche de la révision de l'assurance invalidité semblent confirmer cette attitude. Si la majorité populaire s'oppose à tout démantèlement de la sécurité sociale, elle joue l'acquis contre tout développement même modeste et justifié.

Le catastrophisme orchestré par les milieux patronaux alémaniques et relayé par les partis bourgeois porte ses fruits. Un catastrophisme d'ailleurs largement favorisé par le flou des perspectives et le bricolage qui

tient lieu de procédure d'assainissement des différents volets de la sécurité sociale: le traitement par petites touches, qu'on croyait indolore, inquiète plus qu'il ne rassure. Le temps est venu de présenter une solution globale avec scénarios alternatifs - prestations, coûts et modes de financement -, et d'ouvrir le débat.

Mais le sentiment d'insécurité prend racine plus profondément. L'environnement international instable, l'érosion des revenus, le chômage, l'emploi aléatoire, des conditions de travail qui se péjorent font partie maintenant du quotidien helvé-

tique. Ce monde change trop rapidement pour une Suisse habituée à vivre loin des cahots du monde.

L'UDC a fait de ce sentiment son fonds de commerce et a instrumentalisé des angoisses légitimes, alors

Le catastrophisme orchestré par les milieux patronaux alémaniques et relayé par les partis bourgeois porte ses fruits

qu'elles auraient dû être entendues et calmées. Le dynamisme économique, la cohésion sociale comme la participation active de la Suisse à la construction européenne exigent la confiance en soi. C'est pourquoi ni les partis bourgeois ni le patronat n'ont intérêt à flirter avec cette stratégie du pire. C'est pourquoi la gauche politique et syndicale se doit de concevoir des réponses argumentées et crédibles en matière d'assurances sociales, d'asile comme de fiscalité notamment.

JD/GS